



PAR COURRIEL

Québec, le 24 février 2025

Monsieur Jérôme Dagenais
Porte-Parole, Développeur de projets associé
Développement EDF Renewelables
jerome.dagenais@edf-re.com



INFORMER

**Objet : Projet de construction du parc éolien de la Haute-Chaudière dans la MRC du Granit –
Questions complémentaires – DQ3**



CONSULTER

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.



ENQUÊTER

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **26 février 14h00** prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.



AVISER

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Kim Maloney
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j

1. Veuillez confirmer que le potentiel du parc est de 124 MW soit 20 éoliennes de 6,2MW.
2. Le montant de 18 M\$ remis en paiements annuels sur 30 ans aux municipalités accueillant les infrastructures du projet (DA1, p. 24 pdf) est-il le total des paiements annuels (450 000\$ par année indexé) en tenant compte de l'inflation ? Veuillez préciser votre calcul pour cette estimation ?
3. Vous estimez les revenus nets tirés du projet à 60 millions sur 30 ans pour le partenaire municipal en incluant notamment l'inflation (DA1, p. 24 pdf; François Lapointe, DT1, p. 90). Veuillez préciser votre calcul pour cette estimation ?
4. La société Parc éolien de la Haute-Chaudière Inc. étant détenue à part égale (50%) par EDF Énergie Renouvelable et Énergie Renouvelable du Granit Inc. détenue à 100% par la MRC du Granit, est-elle tenue de payer la taxe sur les services publics (TSP) ? Si oui, avez-vous estimé le montant de TSP qui pourrait être versé au gouvernement du Québec en année 1 et sur la durée de vie du projet ?
5. Veuillez ventiler les coûts d'investissement de 440M\$ en précisant notamment l'achat d'équipement pour les éoliennes en distinguant les grandes composantes (tour, rotor, pâles, nacelles), pour le réseau collecteur, les dépenses de construction incluant les salaires et celles de financement. Lorsque possible, précisez la part régionale et québécoise pour chacun des postes.
6. Dans le cadre de l'Appel d'Offre A/O 2021-01 du 14 juillet 2022 (Section 2.3.2.4.2 : Plan d'insertion du projet, p. 21), un des critères de sélection est le développement d'un plan d'insertion du projet. Veuillez déposer ce plan.
7. En séance publique, vous avez indiqué que l'installation d'un système de balisage lumineux à détection d'aéronefs nécessiterait l'installation de plusieurs radars pour couvrir l'entièreté du parc éolien. Leur installation engendrerait un impact environnemental lié au déboisement, à l'aménagement de chemins d'accès, à l'empiètement éventuel sur des milieux humides (Jérôme Dagenais, DT1, p. 99 et 100).

Toutefois, une vidéo sur le site internet de Vestas du système IntelliLIGHT qui est compatible avec l'éolienne Enventus 162 à 6,2 MW montre que le système de radar peut être installé de manière indépendante de l'éolienne mais également sur le mat de celle-ci, ce qui n'occasionnerait pas d'impact environnemental tel que vous le mentionniez (lien). Veuillez clarifier.

8. Vous avez indiqué en séance publique être en discussion avec Vestas au sujet de son système de détection d'aéronefs IntelliLIGHT (Jérôme Dagenais, DT2, p. 74).
 - a. Veuillez donner suite aux échanges que vous avez eu avec le turbinier.
 - b. Depuis quelle année le système IntelliLIGHT est-il homologué par Transports Canada ? (lien)
 - c. Est-ce que celui-ci est toujours disponible et offert sur le modèle d'éolienne Enventus 162 – 6,2 MW utilisée dans le projet ? (lien)

9. Veuillez présenter un tableau comparatif qui présente les principales caractéristiques ainsi que les avantages et inconvénients d'un système de balisage réduisant l'intensité lumineuse prévu dans le projet et d'un système de détection d'aéronefs tel qu'IntelliLIGHT.